

**RAPPEL**



# TRAITER VOS FRÊNES



Pour aussi peu que 4,05 \$/cm de diamètre



BEACONSFIELD

# Poursuivez le traitement pour prolonger la vie de vos frênes!

L'agrile du frêne est un insecte d'Asie qui a dévasté une grande partie des frênes en Amérique du Nord en moins de 15 ans. Il est maintenant présent à Beaconsfield. Pour préserver les frênes, il faut les traiter aux deux ans avec du TreeAzin qui doit être appliqué par du personnel certifié.

## Traitement préventif à prix préférentiel

Avantages du traitement :

- Plus économique que l'abattage
- Écoresponsable
- Prolonger la vie de vos arbres

## Services et démarches

Effectuez votre demande de traitement préventif avant le jeudi 15 août

Les traitements doivent être appliqués avant le 31 août

- **En ligne en cliquant sur le lien Agrile du frêne**
- **Par courriel à [arbres-trees.permis@beaconsfield.ca](mailto:arbres-trees.permis@beaconsfield.ca)**
- **Par téléphone au 514 428-4430, poste 4437**

## Paiement direct à domicile

Pas d'argent comptant

- Visa
- MasterCard
- Interac
- Chèque



## Règles d'abattage du frêne

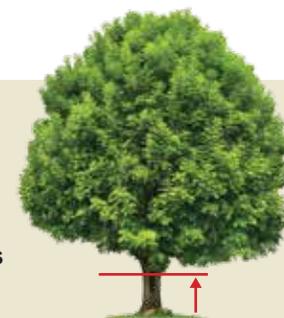
- Tout frêne abattu doit être remplacé
- Tout frêne mort doit être abattu dans un délai de 6 mois

## Calendrier

Les frênes peuvent être coupés tout au long de l'année

### EXCEPTION

Frêne d'un diamètre de 15 cm et moins à 1,3 m du sol, abattage permis sans demande d'autorisation



Diamètre 15 cm ou moins à une hauteur de 1,3 m

## PROFITEZ DU PRIX OBTENU PAR LA VILLE

### Exemple aux deux ans

Arbre 42 cm x 4,05 \$..... 170,10 \$

Le coût moyen pour l'abattage d'un arbre, incluant l'essouchage et le remplacement : 1 600 \$

*Le traitement n'est pas garanti.*

Permis sans frais

Délai : 60 jours